



**Stand d'information et  
d'échange au Point du  
Jour**

**26 novembre 2024**



## Préambule

### Intervenants

- Geoffrey Dufour, Directeur de projet TEOL, SYTRAL Mobilités
- Sarah Emmelin, Chef de projet TEOL, SYTRAL Mobilités
- Rachel Loiseau, Chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Sandy Kafi, Chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités
- Coline Grégoire, AMO Concertation, Egis
- Ines Kismoune, AMO Concertation, Egis

Présence de Madame le maire de Lyon 5<sup>ème</sup> et ses adjoints.

**Durée du stand :** 3 heures, de 16h à 19h

**Nombre de participants :** environ 150



## SYNTHESE DES ECHANGES

Le stand d'information et d'échange s'est déroulé un mardi en fin d'après-midi, sur la place Bénédict Teissier, en face de la brasserie « le Comptoir du Narval » et de la boulangerie « PAUL ».

Le stand a connu une très forte affluence dès son démarrage. Le public a pu échanger avec les équipes de SYTRAL Mobilités.

Le public a été informé de la tenue de cette rencontre via :

- la distribution en boîtes aux lettres de flyers dédiés.
- le dépôt de flyers dans les commerces du secteur.
- la publication de messages sur les comptes réseaux sociaux de SYTRAL Mobilités,
- la diffusion de l'agenda des rencontres sur les écrans i-TCL,

Un porte-à-porte a été effectué chez les commerçants du quartier, la semaine précédente, pour les informer de la poursuite du projet et les inviter à venir s'informer lors du stand.

### Emplacement de la station

Un grand nombre de personnes se sont rendues au stand afin de connaître l'emplacement de la station au Point du Jour. Globalement, les résidents ont exprimé leur satisfaction à l'idée de l'implantation d'une station de tramway au Point du Jour, au cœur du 5ème arrondissement de Lyon. TEOL leur facilitera les déplacements vers le centre-ville de Lyon.

Certains participants ont suggéré d'installer la station sous la Place des Compagnons de la Chanson plutôt que sous la Place Bénédict Teissier afin de préserver un lieu de rencontre important pour le quartier du Point du Jour.

SYTRAL Mobilités rappelle qu'à ce stade des études, l'emplacement exact de la station « Point du Jour » n'est pas encore déterminé ainsi que le positionnement des émergences de la station en surface (escaliers, ascenseurs...). Le positionnement exact de la station sera déterminé en phase de maîtrise d'œuvre durant l'année 2025.

### Préservation de la place Bénédict Teissier

La préservation des espaces verts et des plantations notamment sur la place Bénédict Teissier est une priorité pour les habitants. Ils souhaitent conserver au maximum cette place, considérée comme un lieu central pour la vie de quartier. Les participants tiennent à maintenir l'esprit "village" du Point du Jour, ainsi que les commerçants locaux qui animent le quartier. De plus, ils insistent sur la nécessité de protéger les arbres existants, afin de préserver le cadre naturel.

SYTRAL Mobilités indique que la création de la station souterraine nécessite de creuser une « boîte » souterraine de dimensions importantes permettant d'accueillir une rame de tramway de 43m, d'une profondeur importante (environ 30m). Les dimensions exactes de celle-ci seront déterminées en phase de maîtrise d'œuvre qui se déroulera en 2025.

SYTRAL Mobilités rappelle que le projet s'inscrit pleinement dans la démarche ERC « Éviter, Réduire et Compenser », et que la prise en compte de l'environnement fait partie intégrante des choix qui seront pris par la suite lors de la conception de la station Point du Jour.



## Réaménagement / requalification de la place Bénédict Teissier

De nombreux résidents estiment que la place ne nécessite pas de réaménagement, ils l'apprécient telle quelle. Cependant, certains proposent l'installation d'espaces de jeux pour les enfants de l'école Notre-Dame du Point du Jour, afin de créer une zone de détente, de loisirs et de rencontre.

SYTRAL Mobilités indique qu'une démarche d'urbanisme transitoire pourrait être engagée suite à la réalisation de diagnostics archéologiques qui vont être réalisés sur le secteur en 2025.

Les personnes interrogées à ce sujet trouvent la proposition intéressante, sans toutefois avoir d'idées sur les types d'aménagements ou nouveaux usages qui pourraient être testés.

## Tracé de TEOL retenu

Les participants se sont rendus sur le stand afin d'obtenir des informations nouvelles sur le tracé retenu. Les participants se sont montrés enthousiastes à l'idée de pouvoir rejoindre rapidement le centre-ville de Lyon avec une amplitude horaire plus importante que celles des bus actuels. Mais certains considèrent que le tracé de TEOL n'apporte pas de plus-value par rapport à la desserte actuelle de bus.

SYTRAL Mobilités indique que TEOL permettra une desserte plus qualitative du secteur avec un temps de parcours garanti et un meilleur confort. Il apportera une offre complémentaire au réseau de bus existant.

Par ailleurs, une partie des participants souhaitent d'ores et déjà un prolongement du TEOL vers Craponne pour désengorger les routes venant des communes de l'ouest lyonnais.

SYTRAL Mobilités indique que le projet permettra un prolongement futur, celui-ci étant inscrit au Plan des mobilités.

Par ailleurs, certains participants rappellent qu'ils auraient préféré un métro qu'ils considèrent comme plus rapide et capable de transporter un nombre plus important de passagers.

SYTRAL Mobilités rappelle que le choix du mode tramway se justifie par rapport aux besoins actuels et aux prévisions de croissance démographique de l'Ouest Lyonnais.

## Stationnement et circulation routière

Les participants considèrent que les places de stationnement au Point du Jour sont un point d'attention important pour la suite du projet. En effet, certains souhaitent que les places de parking soient préservées afin de permettre aux utilisateurs des transports d'y laisser leur voiture, puis d'emprunter le TEOL. D'autres pensent que la suppression de places de stationnements impactera négativement les commerces et la vie de quartier.

SYTRAL Mobilités indique que les études de conception détaillées permettront de définir les aménagements en surface et ainsi déterminer les emplacements pour le stationnement autour de la station. Par ailleurs, dans le secteur du Point du Jour, l'accès à la station se fera prioritairement en transport en commun ou en modes doux (à pied ou à vélo).

Dans le même temps, de nombreux participants ont interrogé SYTRAL Mobilités sur l'évolution des conditions de circulation routière induites par TEOL. Ils sont nombreux à faire part de leurs préoccupations vis-à-vis d'une circulation dense, particulièrement aux heures de pointe. Une attention particulière est demandée concernant la mise à sens unique de l'avenue de Ménival.

SYTRAL Mobilités indique que les impacts sur la circulation seront étudiés à partir du premier trimestre 2025.



## Devenir du marché de la place Bénédict Teissier

Plusieurs participants ont souhaité savoir ce qu'il adviendrait du marché de la place Bénédict Teissier, que ce soit lors de la phase travaux mais également en phase exploitation. Certains ne veulent pas que le marché soit délocalisé, y compris pendant les travaux, par crainte que les forains quittent le site.

SYTRAL Mobilités indique que le marché sera déplacé pendant la période des travaux. Un travail est en cours avec la direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat de la ville de Lyon, et la mairie de Lyon 5<sup>ème</sup> pour étudier une relocalisation pérenne et proche de la localisation actuelle pour la durée des travaux. Il est envisagé de relocaliser le marché dès les travaux d'archéologie prévus en 2025.

## Bus actuels

Les liaisons de bus actuelles sont appréciées par les habitants, particulièrement les lignes 45, 46, 90, C20 et C21. Certains utilisateurs des bus ne souhaitent pas voir certains itinéraires modifiés, c'est le cas du bus 46 qui dessert la rue des Aqueducs et la gare de Lyon-Perrache. Cependant, une partie des participants regrettent l'amplitude horaire des bus, qui ne permet pas de circuler après 21h le soir. Aussi ils indiquent que la fréquence des bus serait mal orchestrée. A titre d'exemple, ils préféreraient un bus toutes les 10 minutes plutôt que deux toutes les 20 minutes.

Certains estiment que le nombre de bus en heure de pointe est insuffisant, et demandent que, d'ici la mise en service du TEOL, le nombre de bus soit augmenté.

SYTRAL Mobilités reste à l'écoute des retours des usagers sur le service proposé actuellement et rappelle que des investissements ont été réalisés pour les bus de l'ouest lyonnais : mise en place de couloirs de bus dédiés pour éviter la circulation, et amplification des horaires de bus. Ils rappellent qu'une restructuration du réseau de bus sera étudiée avant la mise en service de TEOL. TEOL fait partie intégrante du développement urbain durable du territoire lyonnais animé par de nombreux projets d'amélioration des mobilités :

- Voies lyonnaises
- Corridors bus C20 et 14
- Réorganisation des Cars du Rhône
- Amélioration de l'offre C24 à Craponne et Grézieu-la-Varenne



## Phase travaux

La phase travaux a suscité des inquiétudes parmi les participants. Une majorité d'entre eux ont questionné la durée des travaux autour du quartier du Point du Jour. En effet, certains habitants ne souhaitent pas voir leur quartier modifié pendant cette période, craignant que cela ne perturbe leur quotidien. Les participants ont aussi mentionné leur inquiétude quant aux nuisances sonores ou les vibrations induites par les travaux. La présence d'eau sous la place est souvent citée, et de nombreux riverains se questionnent sur les éventuels impacts du creusement du tunnel sur leurs habitations.

SYTRAL Mobilités rappelle que des mesures seront prises pour minimiser les impacts des travaux sur le quotidien des habitants et garantir aux riverains et commerçants un accès quotidien. Des informations régulières, seront fournies pour préserver la vie urbaine.

SYTRAL Mobilités précise que la création de la station souterraine nécessitera d'ouvrir temporairement la surface de la boîte souterraine sur toute sa surface pour permettre l'excavation des matériaux. Une fois les travaux terminés, la place sera réhabilitée et seules les émergences de la station (escaliers, escalators et ascenseurs) ainsi que les infrastructures cyclables seront visibles depuis l'extérieur. La réalisation de la station suivra le modèle des travaux de prolongation de la ligne de métro B à Oullins, sur la place Anatole France. La station point du jour est à ce stade estimée à une profondeur d'une trentaine de mètres en lien avec la présence d'un collecteur d'assainissement profond de gros diamètre.

## Tracé du tunnel

Une partie des participants a souhaité connaître le tracé exact du tunnel de TEOL, afin de déterminer si le tramway passerait sous leurs habitations. Certains de ces habitants craignent que, si TEOL venait à passer directement sous leur immeuble, cela puisse entraîner des fissures dans la structure de leur bâtiment, ou des vibrations.

SYTRAL Mobilités assure que des études approfondies seront menées pour garantir la sécurité des bâtiments avoisinants. La maîtrise d'œuvre du projet sera désignée au premier trimestre de l'année 2025 et assurera la conception des ouvrages souterrains en lien avec la sensibilité des bâtiments avoisinants. Tous les bâtiments situés dans le fuseau du tracé ont déjà été visités ou seront visités dans le courant de l'année 2025. Ces visites techniques permettent de s'assurer de la solidité des bâtiments. Des mesures de protection ou renforcements seront mises en place si nécessaire.

## PEM d'Alaï

Le futur PEM d'Alaï a également été abordé par les participants qui se réjouissent que les habitants venus de Francheville, Craponne et environs puissent stationner à Alaï pour emprunter le TEOL. Toutefois, certaines personnes craignent que le nombre de places de stationnements voitures soit insuffisant.

SYTRAL Mobilités souligne que le nombre de places de stationnement pour voitures et vélos a été établi sur la base des parts modales observées sur le secteur et projetées à horizon de la mise en service de TEOL. L'objectif n'est pas d'augmenter les flux automobiles vers Alaï.

Par ailleurs, une demande de stationnements de vélos sécurisés sur toutes les stations de TEOL est souhaitée par certains participants, afin de promouvoir l'utilisation des vélos et de garantir leur sécurité.

SYTRAL Mobilités indique qu'il n'est pas prévu de parc-relais voitures en dehors d'Alaï. En revanche des stationnements sécurisés pour les vélos seront prévus aux différentes stations de la ligne TEOL. Les aménagements aux abords des stations seront réalisés pour favoriser cette intermodalité.

# T|EOL CONCERTATION

